

Le Séminaire Robert Auzelle, association reconnue d'utilité publique pour la promotion de l'Art urbain, attribue des « Bourses de l'Art urbain », de 500 euros chacune, aux étudiants du cycle de Master (architectes, ingénieurs, paysagistes, urbanistes, ...) ayant obtenu une note minimum de 15 (mention Bien ou Très Bien) au Projet de fin d'études (PFE).

Règlement

1/ Le PFE doit traiter (indépendamment du strict projet technique et architectural) d'une problématique de l'Art urbain.

Il permet d'apprécier l'analyse d'un site existant par rapport à un programme pertinent de développement durable.

Il sera évalué au regard de la qualité architecturale, de la qualité de la vie sociale, et du respect de l'environnement.

(Voir le « Référentiel pour la qualité du cadre de vie » sur www.arturbain.fr)

2/ Le dossier de candidature comprend :

- Un CV, l'attestation d'attribution du PFE, le nom et le mail du Directeur d'études.
- Une « fiche de présentation du PFE » format A4 sur CD-ROM (voir exemple ci-contre)

Nota : Pour aider les étudiants à valoriser la présentation de leur PFE, une séance d'information est prévue au SRA le mardi 19 octobre. S'inscrire par téléphone (nombre de places limité)

Tel : 0140817135

3/ L'inscription en ligne sur www.arturbain.fr/bourses Master, et l'envoi du dossier de candidature (cf 2) avant le lundi 25 octobre

4/ Les candidats, après avis du Jury, seront tenus informés de la sélection.

5/ La remise des « Bourses de l'Art urbain » aura lieu lors du Prix National arturbain.fr le mercredi 1er décembre.



Problématique du PFE

Ce projet est une réflexion en parallèle de la consultation du "Grand Paris". La grande métropole m'apparaît sous une forme discontinue et polarisée s'étendant jusqu'à la ceinture verte formée par les grands parcs régionaux. Nous nous appuyons sur la métaphore de l'archipel pour appréhender ce vaste territoire avec une approche sensible mettant en avant ses réseaux, ses connexions, ses zones bâties et sa campagne urbaine..

La problématique consiste à créer et développer une meilleure qualité de vie urbaine (rapport au sol, transports, logements, développement durable ...) avec comme exemple un territoire spécifique : la dernière née des villes nouvelles, Sénart.

Face à une diminution de plus en plus rapide des terres agricoles au profit de lotissements toujours plus opaques et fermés, l'enjeu est de structurer cet étalement urbain, de le ralentir et de le contenir pour préserver un minimum de terres agricoles. C'est un enjeu politique, économique, écologique, urbain et enfin architectural pour la ville de Sénart.

De l'échelle de la ville à l'échelle du quartier, toute la réflexion se base sur une hiérarchisation et une qualification des espaces public aux espaces privés pour une meilleure appropriation de la ville et une meilleure qualité de vie. A l'échelle des typologies de logement, tout est une question de compromis: proposer des "maisons de ville" densifiées mais individualisables en lien avec des espaces de vie extérieurs collectifs,cultivables et appropriables.

Nom: Giuliani

Prénom: Laura

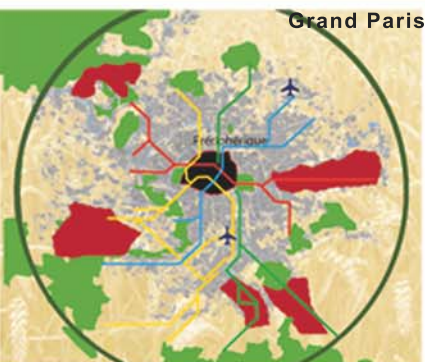
Directeur d'étude: J.Boulet

Ecole: ENSAPLV

Tèl:

Email:

Habiter entre ville et champs dans la métropole parisienne



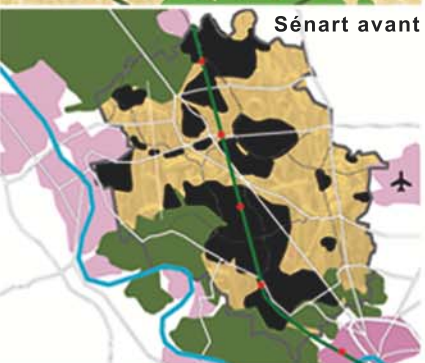
Grand Paris



contexte actuel



projet



Sénart avant



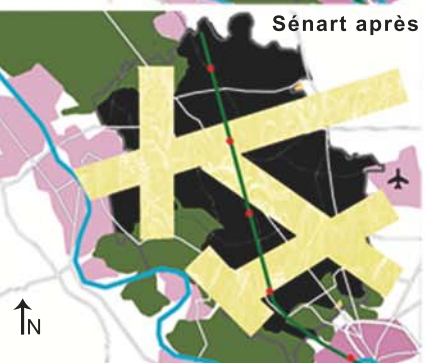
Entre Champs et jardins



un horizon de ville à travers champs



la rue comme lieu de vie



Sénart après

Qualité architecturale:

- Hiérarchisation des voies selon le nombre de voitures/ piétons et selon l'usage des espaces desservis
- Diversité des typologies(appartements, maisons..)-variations au niveau des angles de voies et des venelles
- Accès extérieur pour chaque logement (terrain, terrasse, patio.)
- Habitat individualisable (jardins extérieur, liberté d'aménagement, plan variable)

Qualité de vie sociale:

- Trame piétonne liant les équipements recevant du public au quartier et à la ville
- Création d'un réseau de parcs et de places avec commerces de proximité
- Logements centrés autour d'une cour commune (jeux pour enfants, parcelles cultivables...)
- Parcelle des maisons divisées en deux parties, une en lien avec la rue (représentation) une tournée vers la cour (plus intime)
- Gestion des limites et des clôtures (haie, mur...)

Respect de l'environnement:

- Respect et mise en valeur des terres agricoles
- Possibilité aux habitants d'être autosuffisant en énergie (habitat en bande,panneau solaire, récupération des eaux de pluie) et en culture potagère (parcelles cultivables pour chaque logement)